

**MARCHÉ 23T09**  
**CONSTRUCTION D'UN EQUIPEMENT PETITE ENFANCE**  
**LOT 6 : CLOISONNEMENT PLÂTRERIE DOUBLAGE FAUX-PLAFONDS**

Le Maire de la Ville de CREPY-EN-VALOIS (Oise),

Vu la délibération du Conseil municipal DEL2021-10-04 du 26 octobre 2021, portant délégation de pouvoir au Maire en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la décision n° DEC2023-76 du 4 juillet 2023, autorisant la signature des marchés relatifs aux lots 1 à 5 et 7 à 11 du marché de travaux n° 23T01 relatif à la construction d'un équipement Petite Enfance,

Considérant que le lot n°6, infructueux, a fait l'objet d'une nouvelle consultation sous forme de procédure adaptée, sous le numéro de marché 23T09,

**DECIDE**

**Article 1 :**

Un marché de travaux est conclu pour le lot n° 6 « Cloisonnement Plâtrerie Doublage Faux-plafonds » avec la société CLOISONS ISOLATIONS PLAFONDS (CIP), 11 rue de Brombos, 60210 HAUTBOS, représentée par Monsieur Stéphane ROSAK, Directeur général.

**Article 2 :**

Le montant du marché s'élève à 155.028,02 €/HT.

**Article 3 :**

Le délai d'exécution global des travaux est de 14 mois pour l'ensemble des lots, et fixé à 15 semaines pour le lot n°6.

**Article 4 :**

La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations et il en sera rendu compte au prochain Conseil municipal.

Fait à Crépy-en-Valois, le 2 août 2023.

Par délégation du Conseil municipal,  
Virginie DOUAT,  
Maire de Crépy-en-Valois



**PUBLICATION**

Date de mise en ligne sur le  
site Internet de la Commune :

**03 AOUT 2023**

Accusé de réception en préfecture  
060-216001750-20230802-DEC2023-91-DE  
Date de télétransmission : 03/08/2023  
Date de réception préfecture : 03/08/2023